

INTRODUCTION

La Maison de Fer est l'un des nombreux éléments de patrimoine que compte la Ville de Poissy.

L'originalité de cette ancienne maison de villégiature repose sur la technique avec laquelle elle a été construite, un système de construction par tôles embouties, breveté par **l'ingénieur belge Joseph Danly**, c'est-à-dire une construction entièrement en métal. Elle est l'un des rares témoignages d'une époque industrielle florissante au tournant du XX^e siècle, où les constructions métalliques étaient synonymes d'innovation, de modernité et de confort.

Edifiée en 1896, son premier propriétaire Georges de Coninck y séjournait occasionnellement. Après avoir été vendue par la famille, elle fut habitée jusqu'en 1980 avant d'être rachetée par l'Etat pour les besoins de construction de l'autoroute A14.

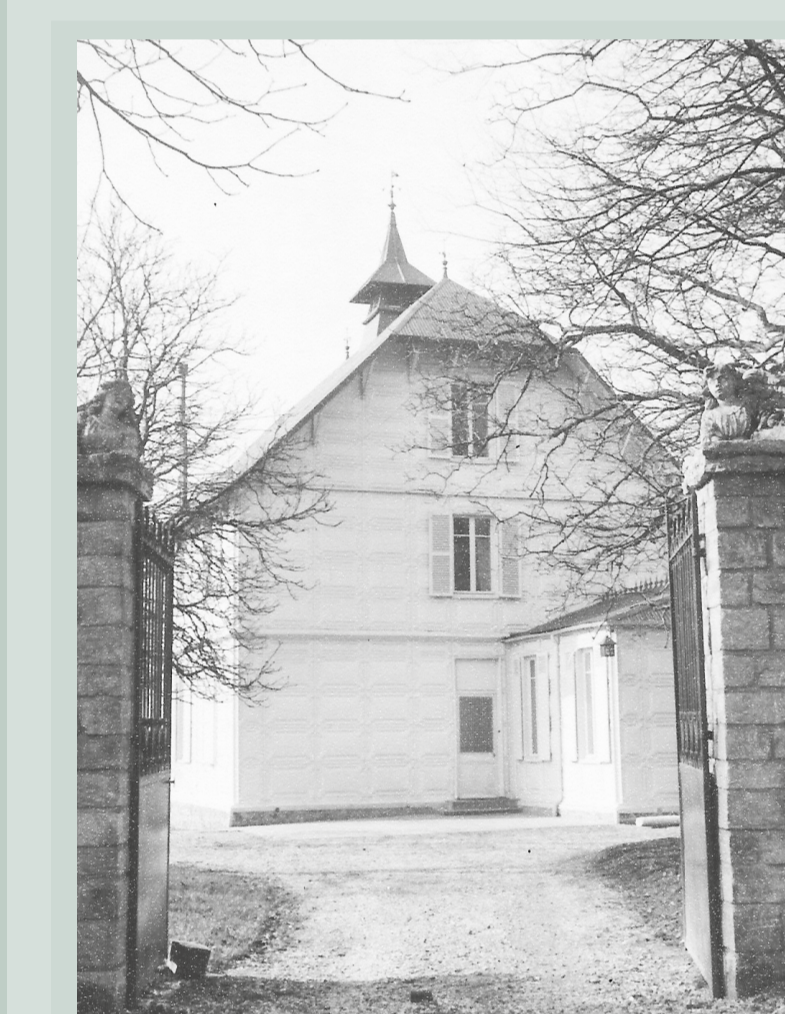
Bien qu'inscrite à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1975, elle fut laissée à l'abandon, avant d'être presque entièrement détruite à la suite de la **tempête de 1999**.

Consciente de la valeur de ce patrimoine, la municipalité a décidé de sauvegarder cet édifice original et de le valoriser afin d'en faire un lieu culturel.

The Iron House is one of the many elements of Poissy cultural heritage. The originality of this summer house is the construction technique with which it was built: a system of construction by pressed metal panels, patented by the Belgian engineer Joseph Danly. The house is entirely made of metal. It is a testimony to the thriving industrial era at the turn of the 20th century, when metal constructions meant innovation, modernity and comfort.

The house was built in 1896. Its first owner Georges de Coninck stayed there occasionally. After being sold by the family, it was inhabited until 1980. The State then bought it to use the land for the construction of the A14 highway. Although it was recognized as a historical monument in 1975, the house was abandoned and almost completely destroyed during the 1999 storm.

Aware of the value of this heritage, the municipality decided to save this original building and to transform it into a cultural center.



Après plus d'un siècle, il ne subsiste plus que quelques maisons construites selon le **système Danly** dans le monde, derniers témoignages d'un concept résolument novateur et moderne de constructions préfabriquées en métal pouvant être exportées partout et assemblées avec rapidité.



POISSY

m de f
maison de fer

THE DISASSEMBLY LE DÉMONTAGE

En devenant propriétaire des vestiges en mars 2016, la municipalité a pu engager le démontage avec l'aide d'un cabinet d'architectes en accord avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), qui a validé le protocole. Une fois le permis de construire validé et le défrichage du terrain effectué, le démontage a pu commencer. **Celui-ci s'est déroulé d'octobre 2016 à février 2017, en plusieurs phases.** Il s'est effectué progressivement et méthodiquement, par façade ou par zone : la véranda, la façade Ouest, la façade Sud, la façade Nord, les fermes, la façade Est et enfin l'annexe. L'objectif était de récupérer toutes les pièces constituant de la maison encore sur place. Tout a été conservé, jusqu'aux boulons et aux rivets.

Après quatre mois de travail, l'équipe, constituée de quatre à cinq personnes présentes sur le terrain, a démonté la **dernière tôle de l'édifice à la mi-février 2017.** Rigueur, patience et minutie étaient les maîtres mots de cette opération. Opération qui a été concluante, puisque **62% des tôles ont été récupérées ainsi que 64% des éléments métalliques.**

Une fois démontées, les pièces ont été amenées au lieu de stockage. Ce dernier, divisé en plusieurs zones a permis de ranger les pièces par type et par façade. Un inventaire scientifique détaillé et un bilan sanitaire ont été menés, afin d'en savoir davantage sur la nature des matériaux et sur la réutilisation possible des pièces.



Le démontage d'un monument historique tel que la Maison de Fer est un procédé atypique. En effet, les monuments historiques sont souvent restaurés mais peu démontés pour être reconstruits. Ce type de chantier a réservé des surprises : au mois d'octobre 2016, tout un pan de la façade Sud a été découvert, enfoui depuis des années sous la terre et les gravats.

After purchasing the ruins in March 2016, the municipality disassembled the house with the help of an architectural firm, in agreement with the Ministry of Culture that validated the protocol. Once building permission had been granted and the land cleared, the dismantling could begin. This took place from October 2016 to February 2017, in several phases. It was carried out gradually and methodically, by façade or by zone: the veranda, the west facade, the south facade, the north facade, the farms, the east facade and finally the annex. The objective was to recover all the constituent parts of the house still on site. Everything was preserved, even the bolts and rivets.

The dismantling of a historic monument such as the Iron House is an atypical process. Indeed, historical monuments are often restored but not dismantled to be rebuilt. This type of worksite has permitted surprising discoveries: in October 2016, a whole section of the South facade, which had been buried under vegetation for many years, was discovered.

After four months of work, the team of four to five employees of the municipality disassembled the last panel of the building in mid-February 2017. Rigor, patience and meticulousness were the key words of this operation. This operation was conclusive, as 62% of the panels were recovered, as well as 64% of the steel frame.

Then, the elements were brought into the storage area after disassembly. This storage site was divided into several zones, which made it possible to store each element by type and facade. A full scientific inventory and a health check were carried out to learn more about the nature of the materials and to assess if it was possible to reuse the metal parts in the rebuilding of the house.



POISSY



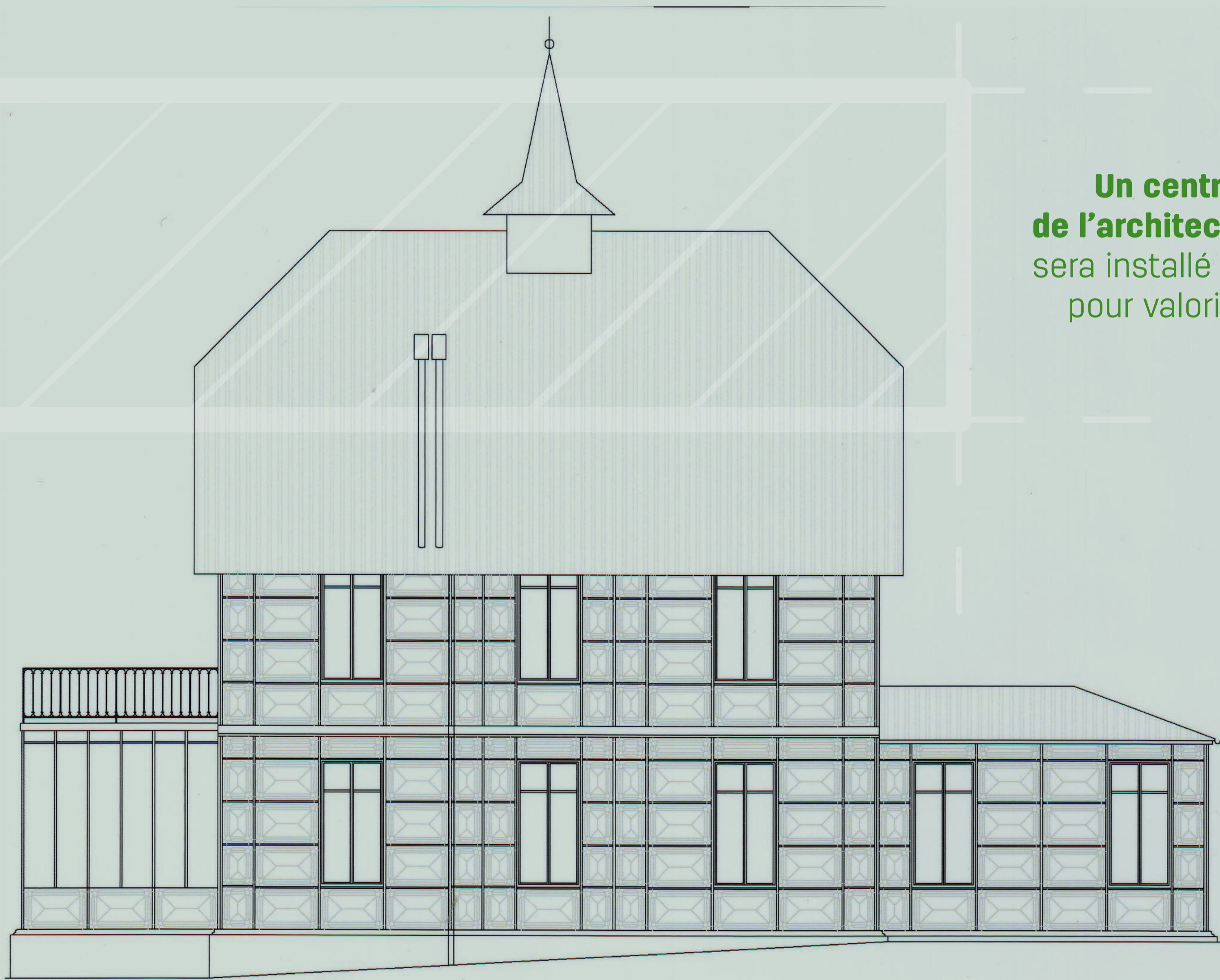
THE REBUILDING LA RECONSTRUCTION DANS LE PARC MEISSONIER

Le bilan effectué lors de la phase de démontage a mis en avant la nécessité de restaurer les éléments endommagés et de refabriquer toute l'ossature métallique ainsi que plusieurs panneaux emboutis qui ont disparu ou ne peuvent être réparés. Pour ce faire, des professionnels de la métallurgie sont associés au projet dans les domaines de l'emboutissage et de la métallerie.

En parallèle, l'architecte qui accompagne la Ville dans ce projet sur la maîtrise d'œuvre réalise les plans de reconstruction du monument en accord avec les services de la Direction régionale des affaires culturelles et de l'Architecte des bâtiments de France. Il s'appuie dans son travail sur les plans d'étude patrimoniale réalisés par un premier architecte grâce à des relevés sur le site et des éléments découverts lors du démontage.

La finalité du projet est de faire de la Maison de Fer un lieu culturel et de valorisation du patrimoine local au cœur du parc Meissonier, un écrin de verdure remarquable à mi-chemin entre le centre historique et la villa Savoye. Le monument, témoignage des techniques de construction et de l'architecture métalliques de la fin du XIX^e siècle, accueillera un espace muséographique consacré au patrimoine architectural de la ville. A l'étage, un espace permettra d'accueillir diverses expositions temporaires et conférences.

Son lieu d'implantation dans le parc Meissonier, sur l'esplanade du théâtre de verdure, est un emplacement stratégique permettant ainsi de capter les visiteurs de la célèbre maison de Le Corbusier, située à deux pas de là. Une attention particulière sera apportée à l'intégration du monument dans le parc et aux aménagements paysagers à ses abords afin de ne pas perturber la quiétude et la biodiversité du lieu.



Un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, sera installé dans la Maison de Fer pour valoriser ce lieu atypique



The assessment achieved during the dismantling phase showed the need to restore the damaged elements and to completely recreate and rebuild the entire steel frame as well as several pressed metal panels that have disappeared or cannot be repaired. For this work, metallurgical companies are involved in the project for the stamping and metalworking processes.

At the same time, the architect who assists the municipality in this project designs is designing the plans to rebuild the monument in agreement with the Ministry of Culture and the Architect of Monuments Historiques. His plans are based on the work of a first architect who conducted architectural surveys of the historical monument on site before and during the dismantling.

The municipality aims to transform this original building into a cultural center promoting local heritage, on a site in the heart of the Parc Meissonier, a remarkable landscaped park located half-way between the historical town center and the Villa Savoye. The monument, a historical testimony of the construction techniques and metal architecture of the late nineteenth century, will host a museum space dedicated to the architectural heritage of the city. Various temporary exhibitions and conferences will be held on the first floor.

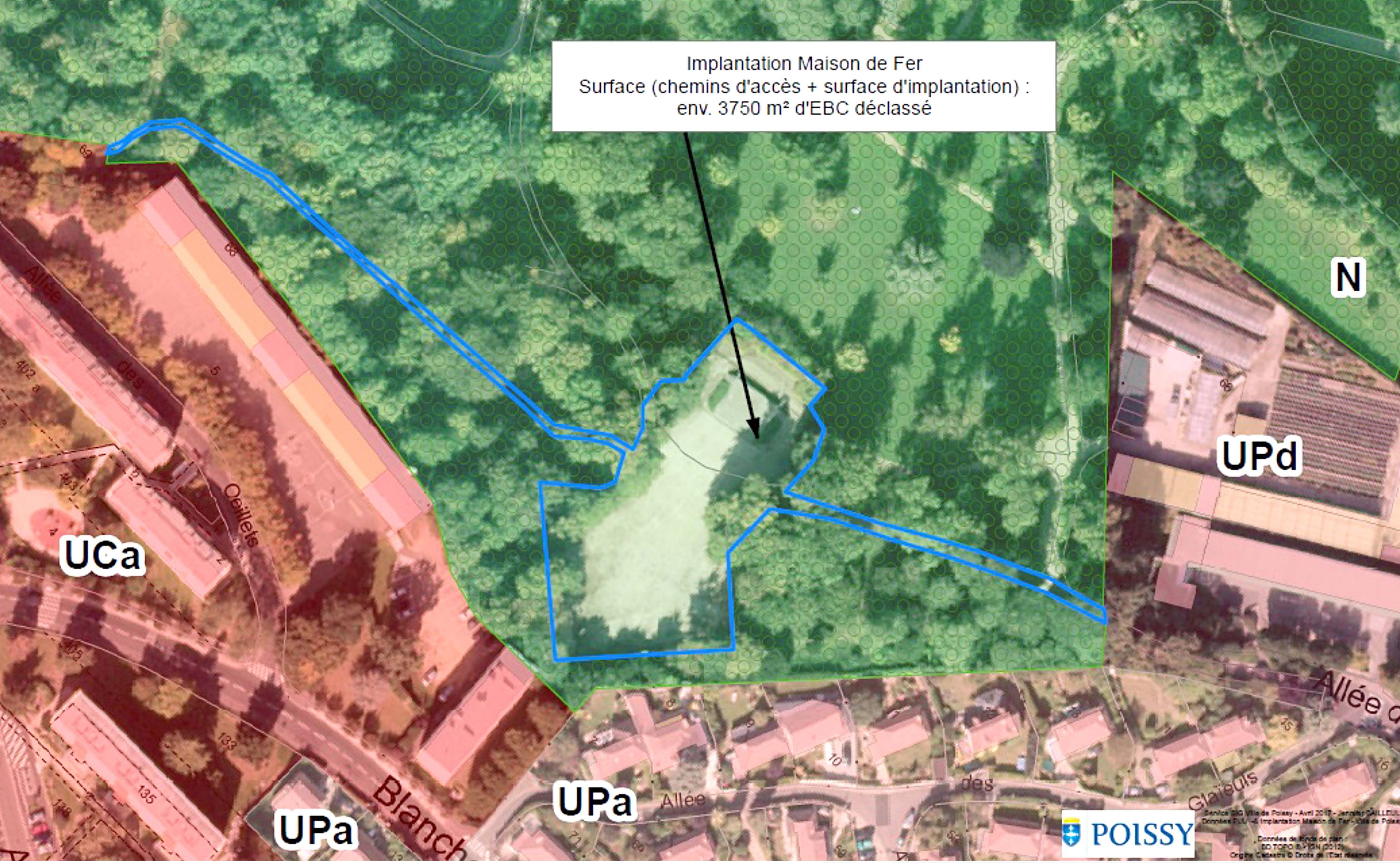
The Iron House will be relocated within the municipal park where the sylvan theatre currently is. This is a strategic location to attract tourists visiting the well-known Le Corbusier house located nearby. Particular attention will be given to the integration of the monument in the park but also to the landscaping surrounding the building to preserve the peacefulness and the biodiversity of the site.



POISSY



maison de fer



PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour être réalisé, le projet doit faire l'objet d'une évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La ville de Poissy a ainsi délibéré pour mettre le PLU en **révision dite allégée** (car elle a un unique objet qui ne modifie pas le document d'orientations du PLU) et c'est la Communauté Urbaine qui mène la procédure.

Ainsi, pour permettre la reconstruction de la Maison de Fer dans le parc Meissonier, la procédure de révision allégée du PLU consiste à :



Supprimer le figuré des espaces boisés classés sur une superficie d'environ 3750m², correspondant au théâtre de verdure et à son esplanade ainsi que sur une partie des chemins piétons amenant au site. Cette modification permettra de supprimer l'obligation de préserver cet espace pour du boisement. En l'état, peu d'arbres se trouvent sur site, ils sont principalement le long des cheminements.



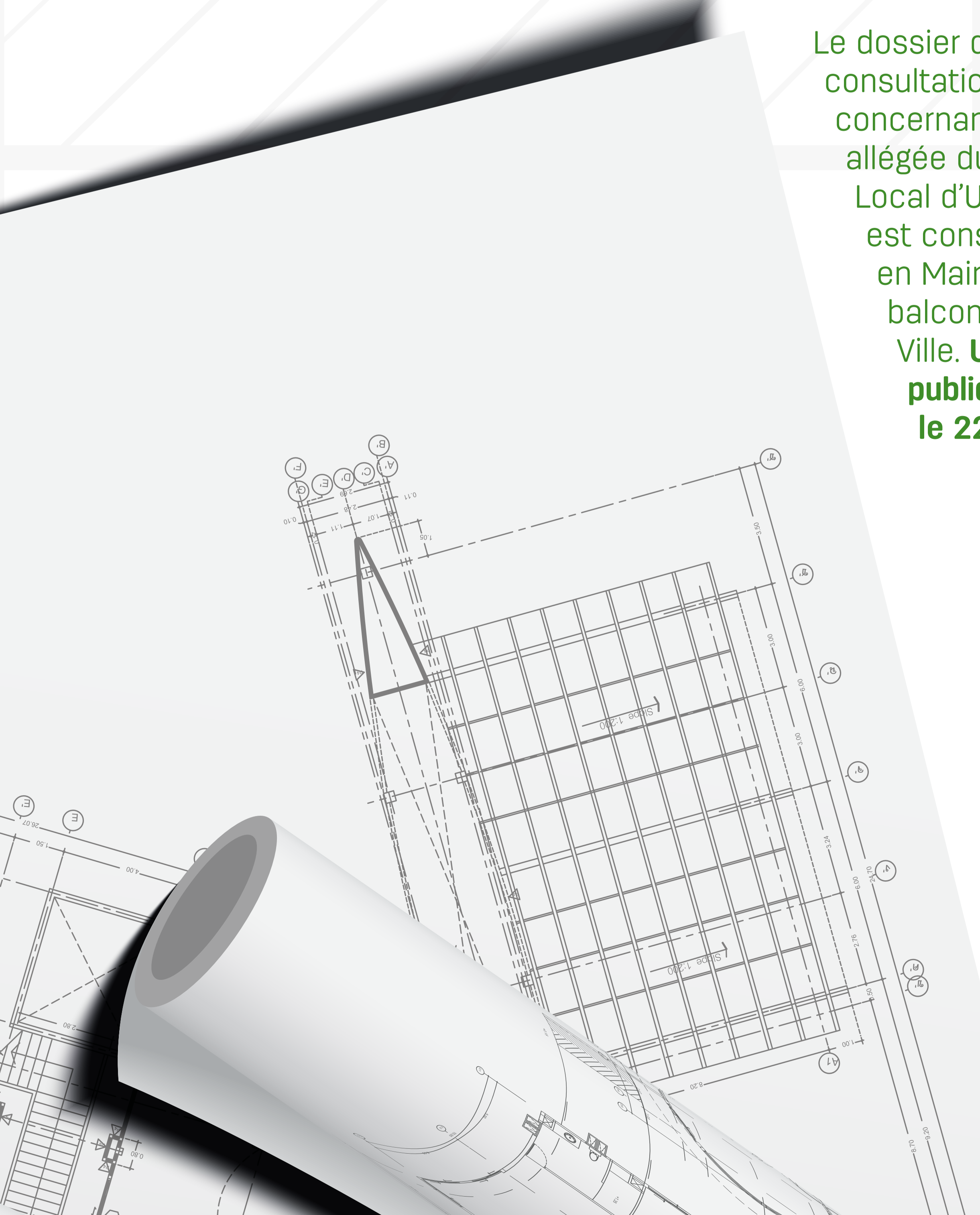
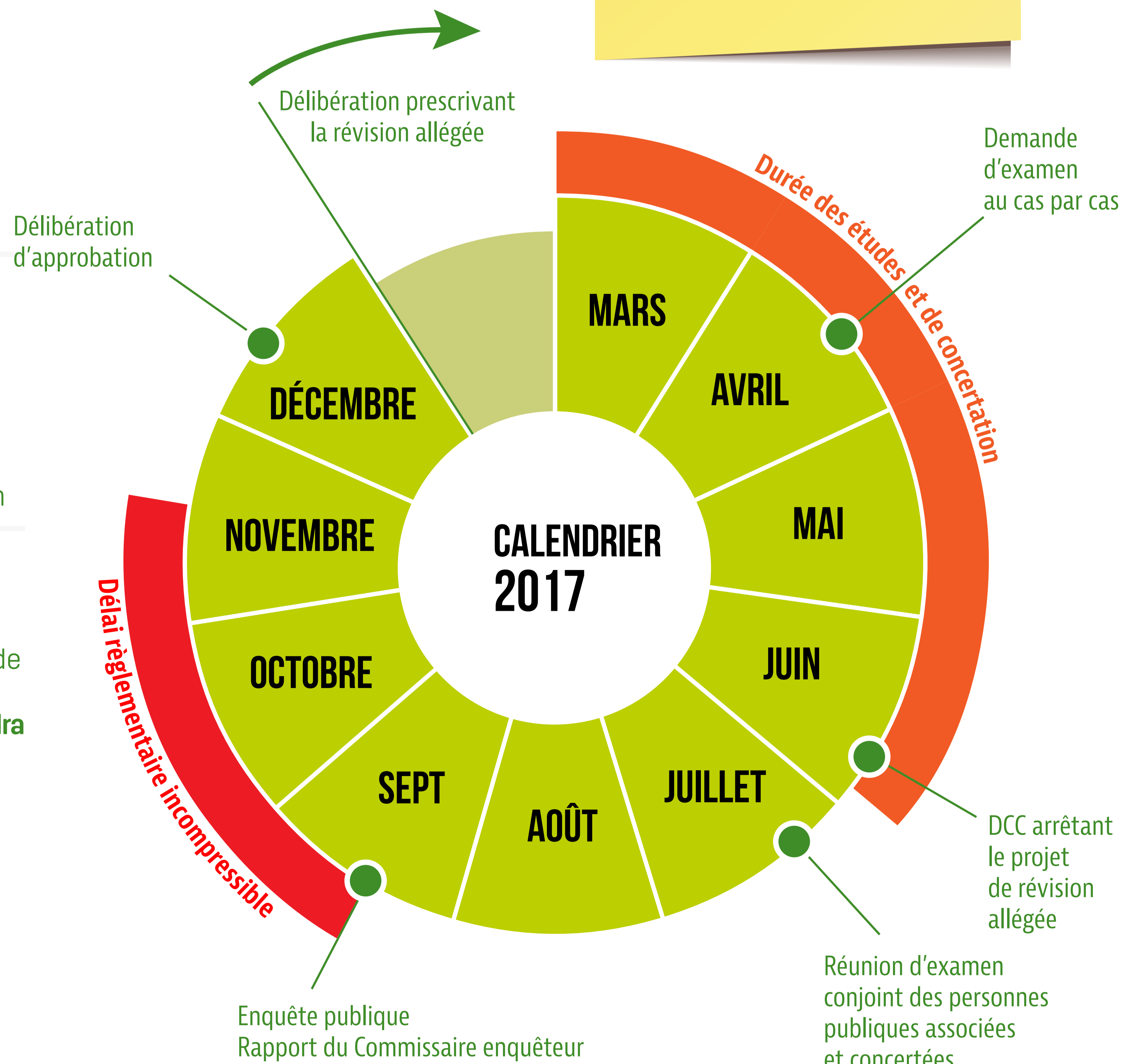
Créer un secteur de taille et de capacité limitée (STECAL) permettant l'implantation de la Maison de Fer. Il s'agit d'autoriser, à titre exceptionnel, la construction dans le site classé en zone naturelle, pour une superficie limitée.



Adapter le plan de zonage et les annexes relatives aux servitudes, en cohérence avec le déplacement du bâtiment inscrit.

IL S'AGIT DE MODIFIER PLUSIEURS DOCUMENTS DU PLAN LOCAL D'URBANISME MAIS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST INCHANGÉ.

Le dossier de consultation du public concernant la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme est consultable en Mairie, sur le balcon de l'Hôtel de Ville. Une réunion publique se tiendra le 22 juin 2017.



POISSY

